

# INFORAPIDE

Programme des Nations Unies  
pour le développement

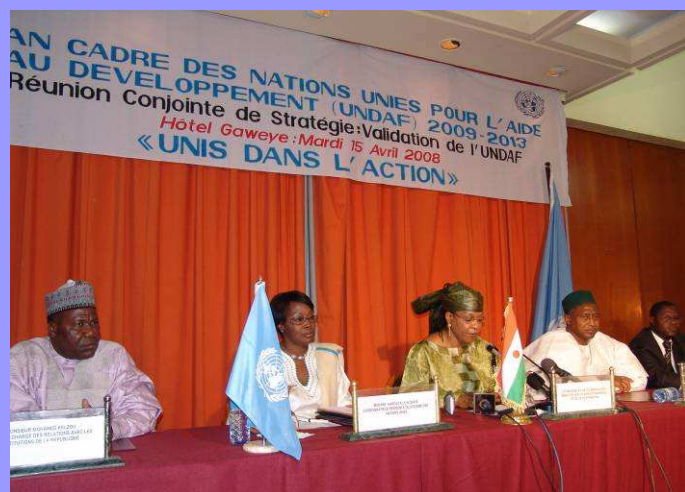


## Réunion Conjointe de Stratégie sur l'UNDAF – Avril 2008

La Réunion Conjointe de Stratégie pour la validation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2009 – 2013, s'est tenue récemment à l'Hôtel Gaweye. Coprésidée par S.E. Mme Aïchatou MINDAOU DOU, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et Mme Khardiata LO N'DIAYE, Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies, la cérémonie d'ouverture a vu la participation de plusieurs membres du Gouvernement, des Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales, les membres de l'Equipe Pays.

Cent quarante (140) participants, représentant les ministères, les Partenaires Techniques et Financiers, ceux du secteur privé et de la société civile, et ceux du Système des Nations Unies, ont pris part aux travaux. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours de Son Excellence Madame Aïchatou MINDAOU DOU, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, précédé par l'allocution de Mme Khardiata LO N'DIAYE, Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies.

Dans son discours d'ouverture, la ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a indiqué que le Gouvernement a apprécié et « **adhère à l'option de l'Equipe de Pays de se baser sur la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) pour définir les priorités de l'UNDAF 2009-2013** ».



### RECOMMANDATIONS ISSUES DES TRAVAUX DE LA REUNION CONJOINTE DE STRATEGIE SUR L'UNDAF:

*La Réunion conjointe de stratégie a formulé les recommandations ci après :*

*Accompagner le gouvernement dans la mise en place d'un outil de prospective nationale, et d'un cadre global des dépenses en moyen terme (CDMT), tout en veillant à leur articulation avec la SDARP et la loi des finances.*

*L'organisation des revues annuelles de l'UNDAF à travers des revues conjointes des programmes pays des agences*

*L'appui à la formulation et à la mise en œuvre d'un programme global de renforcement des capacités nationales*

*Enfin, tout en saluant l'initiative pour l'accélération de l'atteinte des OMD dont le Niger est un des pays pilotes, la réunion recommande d'accompagner le gouvernement dans son ambition de faire passer l'Aide publique au développement (APD) de 35\$ /hbt à 85\$ /hbt à l'horizon 2010.*



Elle a ajouté que « .....**C'est cet alignement de l'UNDAF sur la SDRP qui a permis au Système des Nations Unies de déterminer des domaines de coopération qui cadrent Parfaitement avec nos priorités nationales.** »

Pour la ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, la validation de l'UNDAF en présence de toutes les parties prenantes, symbolise la haute appréciation qu'ont les plus hautes autorités nigériennes, mais également les populations du Niger des liens qui existent entre la Famille des Nations Unies et la République du Niger.

Elle a également souligné le rôle appréciable joué par le Système des Nations Unies dans l'élaboration de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté et dans l'organisation de la Table Ronde des partenaires sur son financement, tenue en octobre 2007.

Elle a enfin réitéré les appréciations et les encouragements du Gouvernement à l'Equipe Pays pour l'alignement de l'UNDAF à la SDRP.

Dans son allocution, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies, Madame *Khardiata Lo N'DIAYE* a exprimé la satisfaction de l'Equipe Pays de se retrouver avec l'ensemble de ses partenaires pour apprécier le niveau de réalisation des priorités et objectifs retenus dans l'UNDAF. Elle a aussi rappelé que l'UNDAF constitue un document de planification des appuis du Système des Nations Unies aux priorités nationales. En conséquence, sa mise en œuvre requiert une concertation régulière entre les parties prenantes sous le leadership du Gouvernement.

Mme LO N'DIAYE a estimé également qu'en « **S'inspirant des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, des conclusions pertinentes du Sommet mondial des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à New York en 2005, et se fondant sur les**

**principes directeurs de la réforme des Nations Unies, l'Equipe de Pays a choisi en concertation avec le Gouvernement, de se baser sur les analyses nationales, en particulier celles contenues la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté, pour définir les priorités de l'UNDAF 2009 – 2013.** »

Les domaines retenus sont : i) Développement durable, Environnement et Sécurité alimentaire ; ii) Capital humain, Services sociaux de base et Démographie ; et iii) Gouvernance. L'UNDAF met aussi l'accent sur la complémentarité entre les partenaires, la cohérence et la synergie dans les interventions sur le terrain, l'harmonisation et la simplification des procédures de décaissement des fonds, et surtout la Gestion Axée sur les Résultats.

Après ces allocutions pleines de signification et d'orientation, une présentation de l'UNDAF a été faite aux participants par Mme Helena Maria SEMEDO, Représentante résidente de la FAO. Cette présentation s'articule autour du : rappel sur la Réforme des Nations Unies ; du processus de Formulation de l'UNDAF ; des principes et approches ; des domaines de Coopération et Effets UNDAF ; des résultats attendus de l'UNDAF ; des principes d'intervention et de Mise en Œuvre ; des ressources ; de la matrice des Résultats et du dispositif de Coordination et de Suivi.



*La Coordinatrice Résidente (avec à sa gauche), le S/G du MAE/C*

Cet exposé a été suivi d'un débat au cours duquel des contributions ont été apportées et des questions de clarification ont été posées.

Les participants ont apprécié la qualité et la pertinence du contenu de l'UNDAF et saluer le choix de son alignement sur la SDRP.

Dans leurs interventions, les participants ont mis l'accent sur : l'importance de l'alignement des appuis de SNU sur le processus national de la planification/programmation et la loi des finances ; la nécessité d'accroître les ressources du SNU eu égard à l'ampleur des besoins et aux défis pour l'atteinte des OMD et du niveau actuel de l'aide au développement en faveur du Niger ; l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources ; l'amélioration du ciblage des interventions en tenant compte de l'enclavement et des disparités géographiques ; l'intégration des contributions financières des autres agences notamment le FIDA, FMI, ONUSIDA ; le renforcement des capacités des institutions étatiques et la société civile ; la prise en compte de l'impact de la conjoncture internationale (hausse des prix) et des défis émergents tels que les changements climatiques sur l'atteinte des OMD ; l'amélioration de la coordination et du suivi de l'UNDAF ; la prise en compte des mutations et des besoins d'accompagnement des réformes des universités dans les programmes des SNU ; la nécessité de compléter la liste des indicateurs et leurs sources de vérifications la prise en compte des indicateurs liés à la dégradation ainsi que les sources de vérifications.

A l'issue de la réunion, le document UNDAF 2009-2013, en tenant compte des propositions d'amélioration et des recommandations formulées a été validé.

En clôturant les travaux, le Secrétaire Général du ministère des Affaires Etrangères a indiqué que « **le Gouvernement du Niger se félicite de la validation de ce document conçu désormais, comme un outil dynamique et opérationnel de planification habilitant le Système des Nations Unies à mieux servir les populations nigériennes en favorisant la collaboration inter-agences et en facilitant les efforts de coopération avec le Gouvernement, les bailleurs de fonds et la société civile.** »

Contact : [Issaka.djibo@undp.org](mailto:Issaka.djibo@undp.org)



#### *Les images de la Réunion Conjointe.....*



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est le réseau mondial de développement dont dispose le Système des Nations Unies pour aider les populations à répondre à leurs besoins en matière de développement et à se construire une vie meilleure. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, en tant que partenaire de confiance des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé pour les aider à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement



*NIGER*

## **Le PNUD NIGER**

# **Un Partenaire de confiance**

### **o Domaines Pratiques**

- Réduction de la pauvreté
- Gouvernance Démocratique
- Energie et Environnement
- Prévention des crises et relèvement
- Lutte contre le VIH/SIDA

Site web : [www.pnud.ne](http://www.pnud.ne)

Maison des Nations Unies – BP : 11 207 – [registry.ne@undp.org](mailto:registry.ne@undp.org) – Tél : (227) 20 73 21 09  
(04) – Fax : (227) 20 72 36 30